

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 28 novembre 2014

Afférents à au conseil municipal	! Qui ont ! pris ! part à la ! délibération
11	11

L'an deux mil quatorze, le vingt et un novembre à vingt et une heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents: M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, J.Michel MARIA, Georges TAJAN, Fabrice BERNEDE, J.Claude DEMANGEL, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND

DATE DE LA CONVOCATION

21 novembre 2014

Mme Marie Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

DATE DE L'AFFICHAGE

21 novembre 2014

OBJET DE LA DELIBERATION

**Mise en place d'une taxe
de séjour forfaitaire**

Les membres présents formant la majorité, Mr le Maire déclare la séance ouverte.

Le Maire expose à son conseil le souhait d'instaurer une taxe de séjour forfaitaire pour les particuliers.

Le montant de la taxe est fixée à 40 euros

La taxe reste fixée à la nuitée pour les professionnels comme auparavant.

Le conseil approuve à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Copie certifiée conforme à l'original

Préfecture des
Hautes-Pyrénées

11 DEC. 2014

ARRIVÉE